



Chers membres du bureau de direction

Chers conseillers du SCFP

Distingué-e-s invité-e-s

Chers Délégué-e-s

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue au XVIII^e congrès du syndicat des employé-e-s de technique professionnelle et de bureau d'Hydro- Québec. Je tiens à saluer Guy Bordeleau vice-président du territoire Laurentides qui accueille dans son territoire notre congrès pour les trois prochains jours. Je dois aussi vous remercier d'être présent en ce beau week-end d'octobre, dans un endroit aussi bucolique que l'hôtel Mont Gabriel. Nous sommes conscients et apprécions le fait que vous vous soyez déplacé afin d'assister à ce congrès. J'aimerais souligner la présence de notre secrétaire général national M. Charles Fleury. Nous devons être conscient que le SCFP s'occupe des intérêts de plus de 700,000 travailleurs

et travailleuses, ce qui fait de nous, membres du SCFP, le plus grand syndicat canadien. Nous avons aussi l'opportunité d'avoir comme invité M. Daniel Boyer président de la FTQ. Marc Ranger (directeur québécois du SCFP) est aussi avec nous ainsi que Denis Bolduc président du SCFP-Québec qui est accompagné par le secrétaire général du SCFP-Québec Benoit Bouchard. Nos confrères des différentes sections locales des employé-e-s d'Hydro- Québec soit le président du 957 M. Robert Claveau, le président du 4250 M. Guy Bergeron, ainsi que la secrétaire générale Chantal Vincent, le président du 5735 M. Yan Gaudet. Nos confrères du 1500 ne pouvaient être présents aujourd'hui parce qu'ils sont eux aussi en congrès. Toutefois, le président Stéphane Michaud tenait à s'adresser à nous, il nous a donc remis une vidéo que nous visionnerons durant le week-end.

Nous ne pouvons passer sous silence l'anniversaire de notre section locale **Notre SCFP-2000** fête cette année ses 53 ans d'existence. Depuis 1966 que notre syndicat veille sur l'intérêt de milliers de membres. Toutefois, ce congrès, grâce à votre appui, marquera un point tournant dans la façon dont la section locale 2000 fait du syndicat.

Nous sommes réunis afin de prendre des décisions dont certaines apparaîtront comme étant déchirantes. Comprenez-

moi nous sommes présentement confrontés à la dure réalité du changement. Dans ce contexte, je dois vous rappeler que certains débats devront avoir lieu et ils doivent être tenus dans le respect de chacun. Nous devons aussi respecter les règles de procédures, les temps d'interventions et apporter des arguments concernant le sujet en cours. Ceci facilitera le bon déroulement de notre congrès.

Comme vous le savez, notre section locale a eu à traverser plusieurs embûches et elle a rencontré son lot de difficultés au cours des dernières années. Vous devez constater avec moi que le nombre de membres au 2000 a diminué depuis 2012 passants de 4160 à 2460 membres (C'est énorme 40% de nos postes ont été abolis). Ce constat a un impact majeur sur les finances de la section locale. Nous devons maintenant comprendre que le statu quo n'est plus une option et nous impose de revoir l'ensemble de notre fonctionnement. Ce sont ces éléments là que vous devez garder à l'esprit à chaque moment lorsque nous prendrons des décisions durant ce congrès. Tous ensemble, nous avons présentement l'opportunité d'adapter nos pratiques à notre réalité économique. Le projet de restructuration que nous vous proposerons à travers l'ensemble des modifications des

statuts est basé notamment sur trois critères prioritaires :
budgétaire (saine gestion des cotisations des membres)
fonctionnement (respect des régions, support aux dirigeants)
les membres (nous devons orienter l'ensemble de nos actions
vers le service aux membres).

Autrement dit l'objectif est de maximiser le temps alloué des
dirigeants afin qu'ils puissent soutenir adéquatement les
membres de la section locale.

Il va de soi que malgré certains bouleversements, le SCFP
2000 demeure un grand syndicat. Nous pouvons compter sur
les vice-présidents et vice-présidentes que vous avez élus,
qui comprennent la situation et qui veulent participer à cette
transition. Un des objectifs, une fois les changements
effectués, sera un service équitable et quotidien pour
l'ensemble des travailleurs formant notre syndicat. Lors de
notre tournée d'élections, John et moi avons abordé ce sujet
avec plusieurs de nos membres. Ils nous ont signalé
l'importance de l'équité au niveau du service donné ainsi que
du caractère distinct des régions et du respect de l'existence
de celui-ci. Soyez assuré que notre vision est de conserver la
représentativité de l'ensemble du Québec au sein de notre
exécutif provincial.

Maintenant parlons de l'administration des territoires de notre syndicat.

Nous croyons que la gestion et la représentation d'un territoire ne peuvent être assumées par un seul dirigeant. Le travail d'équipe doit être mis de l'avant afin de se rapprocher de nos membres. Autrefois, un président de région était supporté par une structure composée d'élus de son territoire. Nous croyons que ce support doit être rétabli et axé sur la communication et le service auprès des délégué-e-s et des membres. Nous croyons aussi qu'il faut impliquer davantage les délégué-e-s dans le partage de l'information. Nous devons utiliser l'ensemble des moyens disponibles afin de communiquer avec nos membres. **Ah oui!** Il y a encore de la place disponible dans les rangs du 2000, nous devons impliquer davantage les membres et, par le fait même, recruter de nouveaux et nouvelles délégué-e-s. John et moi planifions faire une tournée dans la thématique midi syndicaliste à chaque année. Nous devrions commencer nos rencontres à compter de janvier 2020.

Remerciements

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à remercier John, notre secrétaire général, qui a travaillé d'arrache-pied dans l'organisation de ce congrès. Je tiens aussi à remercier notre conseiller provincial Richard Gardner avec qui nous avons travaillé pour cette restructuration et qui a accompagné le comité des résolutions dans leurs travaux. Richard est affecté sur les dossiers provinciaux et nous apporte ces judicieux conseils dans les différents enjeux de la section locale. Je tiens aussi à remercier M. Berthold Gagnon qui apporte son appui aux vice-présidents de territoire ainsi qu'au protocole de griefs. Un grand merci aux responsables des comités provinciaux qui vous présenteront un rapport concernant leurs différentes activités. Il faut souligner l'indispensable contribution que nous ont apporté les employées de bureau de la section locale dans l'organisation de ce congrès et qui nous accompagnerons tout au long du week-end Mesdames Danielle Gauron et Audrey Sanschagrín ainsi que M. Frédéric Maitre. Frédéric publiera tout au long du week-end des manchettes concernant notre congrès sur le site internet du 2000. Nous voulons que nos membres puissent suivre l'évolution des travaux.

Nous devons mentionner le travail de Guy Bordeleau, John Neil Brown et de Carole Chamberland, qui ont participé à la négociation de la convention collective. Ils ont dû assister à toutes les rencontres du comité de négociation, faire une tournée provinciale ainsi que donner le service aux membres de leurs territoires respectifs. Je crois qu'ils ont livré la marchandise en conservant nos acquis et en améliorant plusieurs aspects de notre convention collective. Toutefois, il reste du travail à faire, un comité de transition (qui a été nommé par le BDD) continuera les rencontres avec l'employeur afin de suivre l'évolution des nouvelles pratiques. Les familles d'emplois sont maintenant en vigueur et la publication de la convention collective pourra se faire prochainement.

Congrès 2016

Certains d'entre vous se souviendront du dernier congrès en 2016, notre section locale traversait une période tourmentée de son histoire. Nous avons (tous ensemble) adopté des nouveaux statuts pour pallier certaines problématiques du moment. Durant les 3 années suivantes, nous avons appliqué

cette nouvelle méthode de travail. Nous devons malheureusement faire le constat que plusieurs modifications dans la pratique se sont révélées comme peu concluante. Toutefois, nous avons cheminé durant cette adaptation nous permettant d'être prêt afin d'établir les modifications nécessaires aux présents statuts. L'ensemble des résolutions ont été présentées à vos vice-présidents et vice-présidentes au bureau de direction de septembre afin qu'ils puissent faire part de leurs avis. Par la suite, elles ont été adoptées à l'unanimité par vos élus. À cet effet, le Bureau de direction vous recommande l'acceptation.

L'exécutif

Je dois absolument vous parler des membres composant notre exécutif provincial. Vos vice-présidents et vice-présidentes ont démontré, au cours des dernières années, qu'ils et elles s'étaient impliqué-e-s pour le bien de la collectivité. Nous avons eu à nous adapter et à traverser plusieurs moments difficiles au sein même de notre exécutif. Je dois souligner qu'une solidarité et une fraternité entre les différents vice-présidents ont vu le jour. Nous avons appris à nous connaître et à faire face ensemble à l'adversité.

C'est une équipe unie qui se présente devant vous aujourd'hui. J'aimerais remercier mes confrères et consœurs pour leurs solidarités.

Bilan

Nous avons constaté que depuis le début de l'année plusieurs postes permanents et temporaires ont été affichés dans Agility. Cependant, nous devons prendre en considération que plusieurs de nos membres approchent de leur retraite prochainement. Toutefois, le comité des postes vacants portera une attention toute particulière au suivi de ces différents postes. Je crois que nous sommes tout de même sur la bonne voie, les relations avec l'employeur se sont grandement améliorées et il y a présentement place à la discussion. Cependant, beaucoup de travail reste à faire avec ce dernier. Lors de mes rencontres avec la Direction de distribution, j'ai aussi dénoncé le manque d'ouverture en région et signalé la plus-value pour l'entreprise d'ouvrir des postes dans l'ensemble de notre territoire Québécois. Soyez assuré que je continuerais de promouvoir ces affichages tout au long de mon mandat.

Dernièrement, plusieurs modifications sont survenues à la clientèle. Nous avons assisté au remplacement de la directrice Tania Fonrose par Michèle Cartier. Nous avons établi un calendrier de rencontres avec cette dernière et Geneviève Fournier. Considérant les modifications fréquentes aux pratiques de la clientèle, il est plus qu'important de suivre ce dossier de près. La gestion nous affirme qu'il compte agir en transparence avec nous et nous réitère vouloir entendre notre position dans leurs différents enjeux.

Comme vous le savez, la nouvelle convention collective et l'ensemble des modalités de celle-ci sont appliqués maintenant. Plusieurs de nos membres ont besoin de votre aide afin de bien comprendre les différentes modifications. N'hésitez pas à communiquer avec la structure afin qu'on vous appuie dans cette transition.

Nous devons aussi signaler tout le travail effectué par vos élus territoriaux dans le traitement des arrérages des griefs. Nous devons souligner que plus d'un millier de griefs ont été traités lors des trois dernières années.

Nous croyons qu'il est plus qu'important qu'un litige trouve son règlement dans un délai raisonnable et nous continuerons de supporter les territoires en ce sens.

En terminant, j'aimerais revenir à l'essence même de l'existence de notre section locale (LE SERVICE AUX MEMBRES). Les changements que nous voterons ici apporteront aux membres un meilleur service à moindre coût pour la section locale. De plus, nous impliquerons davantage les délégué-e-s dans la structure. L'information doit être mieux véhiculée auprès des délégués. Nous devons **tous ensemble** renforcer les canaux de communications auprès de nos membres. Ceci fait en sorte que le thème qui a été retenu pour enligner ce congrès est **le service aux membres; notre priorité.**

À la fin de ce week-end, tous ensemble nous solidifierons les liens avec nos membres et regagnerons, par le fait même, les lettres de noblesse de notre section locale.

Merci chers confrères, chères consœurs